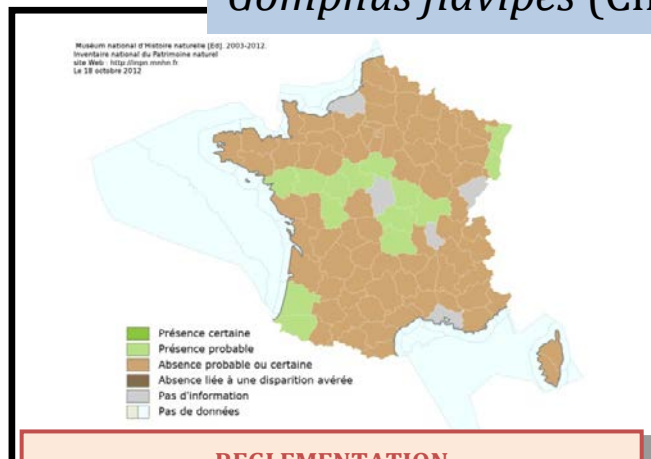


Le Gomphe à pattes jaunes

Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)



REGLEMENTATION

Directive Habitat, faune, flore



Protection nationale



Annexe II	Annexe IV	Annexe V	Article 2
	☒		☒

Note sur la réglementation

L'arrêté interministériel relatif aux *insectes* article 2 porte sur les individus (« œufs, larves, nymphes » et adultes) et sur les « sites de reproduction » et « aires de repos », comprenant les « éléments physiques ou biologiques » qui leurs sont associées.

Informations complémentaires sur **INPN** Inventaire National du Patrimoine Naturel
http://inpn.mnhn.fr/isb/espece/cd_nom/65236

Habitats fréquentés

L'espèce fréquente les tronçons à cours lent des grandes rivières et des fleuves, présentant un substrat sableux ou vaseux pour le développement des larves.

Principaux habitats aquatiques associés

Typologie EUNIS	Code EUNIS	Code CORINE
Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	C2.3	24.1

Utilisation des écosystèmes aquatiques au cours du cycle biologique

Reproduction et développement larvaire	Repos	Alimentation (adultes)
x	(-)	(-)

Légende : x = obligatoire ; (-) = occasionnel ; ' = non

Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : manque d'informations précises à ce sujet.

Déplacements : les larves ont un pouvoir de dispersion limité et un comportement grégaire, mais elles sont capables de s'enfoncer profondément dans les sédiments qui composent leur habitat. Les adultes possèdent une forte capacité de dispersion après une courte phase de maturation dans les milieux ouverts à proximité du site d'émergence. Leurs déplacements s'effectuent ensuite principalement au-dessus de l'eau. Au cours de la phase de maturation sexuelle, les mâles peuvent s'éloigner du site d'émergence de plusieurs dizaines de kilomètres (distance maximale de déplacement observée : 25 km).

Obstacles : manque d'informations précises à ce sujet.

Éléments physico-chimiques et biologiques importants

Les éléments primordiaux sont la présence de **bancs de sable** et de **zones de ralentissement** où se déposent les sédiments fins (sables et limons), le maintien de l'**intégrité des berges** au moment des émergences et pendant toute la période de vol, ainsi que la présence de **haies et de prairies en bordure du cours d'eau**, pour la phase de maturation et l'alimentation des adultes. Des phénomènes de variations de température ou de modification de la composition chimique de l'eau, par leur influence négative sur la phase larvaire, peuvent être responsables de la disparition de population au niveau local.

Les embâcles et autres éléments physiques favorisant la répartition de la granulométrie des sédiments sont importants, surtout dans les milieux anthropisés où la vitesse des écoulements a tendance à être homogène.

Aire de repos

Espèce recherchant l'ensoleillement (tendance héliophile), elle affectionne les grands cours d'eau de plaine dont l'écomorphologie est restée peu ou non perturbée par l'activité humaine. Les mâles se rencontrent généralement assez près de l'eau, posés sur les berges des secteurs où ils se reproduisent. Les femelles restent cachées et ne se rencontrent que rarement.

Alimentation (adultes)

Pendant la phase de maturation et de reproduction, les adultes se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol, à

proximité des haies et prairies riveraines, ou encore au-dessus de l'eau.

Site de reproduction et développement

Le développement embryonnaire est dépendant de la température de l'eau. Dans le cas de pontes tardives, et si la température est inférieure à 17°C, les œufs entrent en diapause (arrêt du développement) et l'éclosion aura lieu à la saison suivante. Le développement larvaire dure 2 à 4 ans et comporte 14 ou 15 stades. Pour se nourrir, les larves chassent à l'affût, enfouies dans le sable, la vase ou le limon, d'autres larves d'insecte, des vers ou encore des petits crustacés.

Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Aire de repos												
Alimentation (adultes)												
Reproduction (et développement)												

Activité et détectabilité

La recherche des exuvies (facilement déterminables) le long des berges et sur les embâcles, pendant la période d'émergence, constitue un bon moyen de détecter les populations et d'en apprécier l'importance.

Autres espèces protégées dont les habitats peuvent être communs

Gomphe serpentín, *Ophiogomphus cecilia* (Fourcroy, 1785) : http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65243

Moyens à mettre en œuvre pour limiter l'incidence des activités/projets

Certaines des activités listées sont soumises à réglementation dès lors que l'espèce est présente puisqu'elles constituent un acte de perturbation de l'espèce et de destruction partielle de son habitat.

Type de recommandations Type d'activités	Programmation des travaux	Techniques à privilégier	Aménagements recommandés	Autres recommandations
Entretien des berges non boisées	Évitez les travaux d'entretien de la végétation riveraine pendant les périodes d'émergence, de maturation et d'activité des adultes	Procéder par tronçon ou sur une rive en alternance, en dehors de la période de vol des adultes	Maintien d'une gestion extensive des prairies et mégaphorbiaies	
Aménagement et entretien du cours d'eau		Veiller à la préservation de la dynamique fluviale, et en particulier des zones de ralentissement favorisant la formation des micro-habitats larvaires		Limiter l'uniformisation des écoulements et la banalisation de l'écomorphologie des cours d'eau
Activités nautiques	Les mouvements d'eau liés à la navigation à moteur, ou la fréquentation des berges sont à proscrire au niveau des sites de reproduction aux périodes d'émergence	Adapter la réglementation et informer les usagers		
Activités agricoles		La mise en place de mesures de protection des cours d'eau comme les bandes enherbées sont favorables à l'espèce	Préférer les drains végétalisés pour les cultures riveraines	

Sources d'informations complémentaires

Plans de gestion et de conservation

Fiche espèce sur le site du Plan national d'action en faveur des Odonates

↪ <http://odonates.pnaopie.fr/gomphus-flavipes/>

Méthodes d'échantillonnage

Recommandation pour l'échantillonnage des Odonates

↪ <http://www.libellules.org/echantillonnage/odonates.html>

Références du texte juridique de protection nationale

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection – Version consolidée au 6 mai 2007

↪ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000465500>

Bibliographie consultée

Dijkstra, K. D. B. (2007). *Guide des libellules de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris, 320 p.

Dupont, P. (coord.) (2010). *Plan national d'actions en faveur des Odonates*. Office pour les insectes et leur environnement / Société Française d'Odonatologie. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. 170 p.

Grand, D. & Boudot, J.-P. (2006). *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope Editions, Mèze, Collection Pathénopie, 480 p.

Labeledzki, A. (1982). Researches concerning the dispersion in terrain and the life length of some species of dragonflies

(Odonata). *Roczniki Akademii Rolniczej w Poznaniu. Leśnictwo*, 140, pp. 77-90.

Ryazanova, G. & Mazokhin Porshnyakov, G. (1996). The spatial behavior of dragonfly larvae (Odonata) : Territorial competition or accidental distribution? *Zoologicheskyy Zhurnal*, 75, pp. 350-357.

Sternberg, K., Hoppner, B., Schiel, F. & Rademacher, M. (2000). *Gomphus flavipes* (Charpentier, 1825), Asiatische Keiljungfer. Dans *Die Libellen Baden-Württenbergs – Band 2* (pp. 285-293). Stuttgart : V.E.U. Sternber & Buchwalds (eds).

Informations sur la fiche

Rédaction (octobre 2012)

PUISSAUVRE Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

Relecture (avril 2013)

DUPONT Pascal – MNHN, Service du patrimoine naturel

LAMBERT Jean-Luc – ONEMA